



## **Demande de bourse d'excellence ou d'exemption des droits de scolarité supplémentaires avec Éducation internationale**

### **Pour un élève non-titulaire d'un passeport français valide**

Vous souhaitez faire une demande d'admission en tant qu'élève étranger à notre centre de formation professionnelle?

Si oui, saviez-vous que vous pouvez effectuer une demande de bourse et/ou d'exemption des droits de scolarité supplémentaires? La date limite du dépôt des candidatures est le 15 juillet 2018 pour un début de formation au mois d'août 2019.

Au Québec, Éducation internationale est un organisme qui offre des bourses d'excellence et d'exemption des droits de scolarité. Vous avez tous les renseignements concernant le processus de demande, les critères d'admissibilité ainsi que les programmes admissibles sur le site internet d'Éducation internationale <http://www.education-internationale.com/recrutement-international/bourses-dexcellence-aux-eleves-internationaux/>

À l'École de foresterie de Duchesnay, il est possible de faire une demande de bourse d'excellence ou d'exemption des droits de scolarité pour les programmes **d'Abattage manuel et débardage forestier, Protection et exploitation de territoires fauniques ainsi qu'Aménagement de la forêt.**

#### **ÉTAPE 1: S'assurer que vos études correspondent aux critères d'admission du programme choisi**

Vous devez effectuer une **demande d'évaluation comparative de vos études effectuées hors du Québec** afin de valider que vous ayez atteint les préalables requis pour la formation professionnelle choisie

La première étape est de communiquer avec la conseillère d'orientation, Mélanie Deschamps par courriel [deschamps.melanie@cscapitale.qc.ca](mailto:deschamps.melanie@cscapitale.qc.ca) afin de valider vos diplômes. Ne pas oublier de joindre vos diplômes au courriel et de s'assurer que le tout soit lisible.

Si la conseillère d'orientation n'est pas en mesure de valider que vous ayez les préalables nécessaires, il est possible de faire une demande d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec en transigeant directement avec notre centre de formation professionnelle et Éducation internationale. Communiquez par courriel avec Mélanie Deschamps, conseillère d'orientation, pour connaître la procédure : [deschamps.melanie@cscapitale.qc.ca](mailto:deschamps.melanie@cscapitale.qc.ca). Cette procédure est gratuite lorsque l'école en fait la demande.

**En revanche, notez que cette évaluation comparative ne garantit pas votre acceptation au programme de bourse d'excellence et/ou exemption des droits de scolarité.**

## ÉTAPE 2 : Faire une évaluation des compétences langagières

Comme candidat international, vous devez démontrer que vous possédez un niveau de français suffisant, et ce, même si le français fait partie des langues parlées dans votre pays.

Selon le pays de provenance, vous devez fournir le résultat de l'un des tests suivants :

- Test de français international (TFI)
- Test d'évaluation du français (TEF)
- Test de compétence de français (TCF)
- Diplôme d'études en langue française (DELF) ou Diplôme approfondi de la langue française (DALF)

Seuls les Belges et les candidats ayant complété un diplôme de niveau universitaire en français (diplôme équivalent aux études universitaires du Québec) sont exemptés du test de français.

**ÉTAPE 3 : Remplir le formulaire de demande de bourse d'excellence et/ou exemption des droits de scolarité supplémentaires en plus de fournir d'autres documents.**

Pour ouvrir votre dossier de mise en candidature, cliquez sur le lien suivant :

[https://education-internationale.imiscloud.com/monquebecmetiersdavenir/InscriptionBourses/Accueil\\_bourses.aspx](https://education-internationale.imiscloud.com/monquebecmetiersdavenir/InscriptionBourses/Accueil_bourses.aspx)

Pour le guide d'instruction et connaître les détails des pièces requises à fournir cliquez sur le lien suivant :

[http://www.education-internationale.com/fileadmin/user\\_upload/Recrutement/2018 -  
\\_Instructions a l usage des candidats Annexe A.pdf](http://www.education-internationale.com/fileadmin/user_upload/Recrutement/2018_-_Instructions_a_l_usage_des_candidats_Annexe_A.pdf)

Pour toutes questions concernant les différentes démarches pour la demande de bourse d'excellence ou d'exemption des droits de scolarité, vous pouvez communiquer en tout temps avec Mélanie Deschamps, conseillère d'orientation à l'École de foresterie de Duchesnay : [deschamps.melanie@cscapitale.gc.ca](mailto:deschamps.melanie@cscapitale.gc.ca)